Pouvoir d'achat des salariés : Worklife lance le dispositif « Avantage auto »

Face à la flambée des prix du carburant, Worklife, société spécialisée dans les avantages sociaux, lance un nouvel « Avantage auto » pour simplifier la prise en charge de l'indemnité kilométrique.

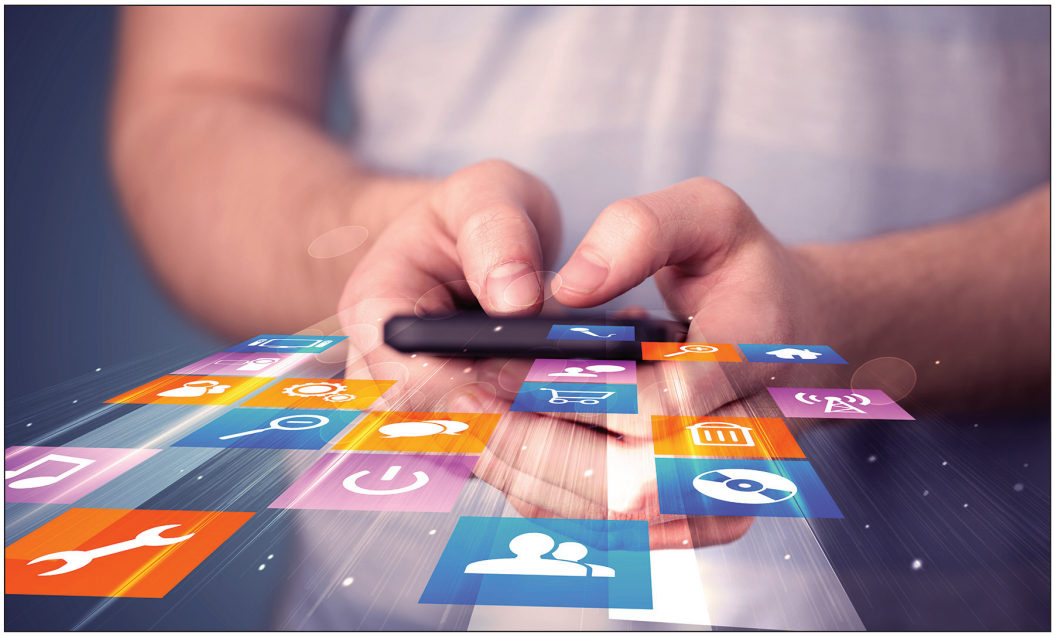

Le dispositif *Avantage Auto* permet aux équipes RH de construire une politique de mobilité plus inclusive grâce à une solution adaptée aux collaborateurs éloignés des transports en commun. Cette nouvelle fonctionnalité s'ajoute au panel d'avantages gérés par Worklife : forfait mobilités durables, titres-restaurant, services à la personne, indemnité de télétravail, etc aidant les entreprises à soutenir le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs à moindre coût.

Politique de rémunération

Maintenir le pouvoir d'achat des salariés est incontournable pour les politiques de rémunération face à l'explosion des prix du carburant.

Depuis début mars 2022, la hausse des prix du carburant demeure une difficulté constante pour une partie des salariés se déplaçant avec leur véhicule personnel dans le cadre de leur activité professionnelle. Selon l'édition 2021 du baromètre annuel *Mobilité et entreprises,* 1,85 % des actifs des agglomérations de moins de 100 000 habitants utilisent leur véhicule régulièrement. Or, la même étude révèle que seuls 17 % des actifs profitent d'un remboursement kilométrique et 38 % souhaitent en bénéficier. Une demande qui devrait s'intensifier dans le contexte actuel.

Malgré la remise carburants exceptionnelle mise en place par le gouvernement, le prix à la pompe approche largement les 2 € qui étaient encore la norme l'an dernier.

Dans ce contexte, la prise en charge des indemnités kilométriques devient un levier incontournable pour participer à la défense du pouvoir d'achat des collaborateurs, et ce à moindre coût pour l'entreprise.

Un levier à moindre coût pour les entreprises

Le dispositif « Avantage Auto » proposé par Worklife permet un gain de pouvoir d'achat sans précédent pour les salariés, à moindre coût pour l'entreprise comparé à une augmentation salariale. La société de gestion d'avange sociaux en faveur des salariés propose aux entreprises de mettre en place, via une carte de paiement pour les collaborateurs, une allocation mensuelle calculée selon le barème des indemnités kilométriques et de bénéficier d'exonérations totale de charges sociales.

Cette allocation est, par ailleurs, cumulable avec le forfait mobilités durables, également géré sur la même carte de paiement, qui permet de financer les mobilités douces comme le vélo ou le covoiturage et vient rendre le plan de mobilité de l'entreprise plus équitable en offrant un avantage aux collaborateurs éloignés des transports en commun.

> ***« Les entreprises peuvent limiter l'impact de la hausse des prix du carburant sur le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs, s'inscrire dans une démarche inclusive et équitable, et gagner ainsi en attractivité. »***
>
> **Benjamin Suchar**
> **cofondateur Worklife**

Des dépenses dirigées vers l'allocation correspondante

La carte reconnaît et contrôle le type de dépense effectuée par les salariés et la dirige automatiquement vers l'allocation correspondante. Cette technologie est synonyme d'économies pour les entreprises qui ne paient que ce qui est réellement utilisé par les salariés.

L'offre d'avantages salariés est particulièrement plébiscitée dans le contexte actuel,avec plus de 100 entreprises clientes dont Saint-Gobain, Aésio mutuelle, Crédit Coopératif etc. La startup projette d'émettre 150 000 cartes de paiement d'ici la fin de l'année.

Pour Benjamin Suchar, co-fondateur et CEO de Worklife « *Les avantages salariés sont un formidable moyen d'augmenter le pouvoir d'achat des salariés. Grâce à notre nouveau dispositif Avantage auto, les entreprises peuvent limiter l'impact de la hausse des prix du carburant sur le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs, s'inscrire dans une démarche inclusive et équitable, et gagner ainsi en attractivité* ».

En chiffres

- 2020 année de création
- 111 collaborateurs
- 100 clients
- 100 000 porteurs de cartes
- 150 000 cartes seront créees en 2022